

réduisant les risques de collision pouvant être provoquées par des véhicules tentant d'éviter un obstacle sur la voie publique.

Il reste encore des personnes qui continuent cette pratique et nous tenons à vous aviser que si cette pratique ne cesse pas, nous serons dans l'obligation de faire respecter ce règlement et d'imposer des constats d'infraction à cet effet.

Pour ceux qui ont abandonné cette pratique, nous les remercions.

ROUTE 263

La route 263 à partir de l'intersection avec la route 161 dans Nantes, jusqu'à l'intersection avec la route 161 dans Woburn changera de niveau d'entretien pour l'hiver 2009-2010. Il sera diminué au niveau 3, soit en utilisant de l'abrasif (sable) pour sécuriser la route au lieu d'utiliser des fondants (sel).

Le principal but est de protéger la population qui transite sur cette route et aussi de protéger l'environnement. Le sel utilisé pour le déglacage des routes se retrouve en partie dans les fossés, puis dans les rivières et finit dans le lac Mégantic. Une route bien entretenue avec de l'abrasif est sécuritaire et permet aux utilisateurs de circuler en sécurité.

Pour toute autre information contacter le Ministère des Transport au numéro suivant : 819-583-1985.

GARDERIE

Une garderie en milieu familial, dont la propriétaire est madame Nancy Ducharme, est présentement à la recherche de petits enfants. Elle est située au 11 chemin Milan, en face du garage municipal.

Pour plus d'information vous pouvez la contacter au 819-583-3818

HEURE D'OUVERTURE POUR LA PÉRIODE DES FÊTES



Le bureau municipal sera fermé à compter du 22 décembre 2008 jusqu'au 2 janvier 2009 inclusivement.

BULLETIN MUNICIPAL DE MARSTON

Décembre 2008, Numéro 2

MOT DU MAIRE



Chers citoyennes et citoyens

Comme vous le savez, le temps des fêtes est une occasion pour célébrer en famille. Il me fait plaisir en tant que maire, ainsi que les membres du conseil et le personnel de la municipalité de Marston de vous offrir nos meilleurs vœux de Noël et une bonne et heureuse Année.

Jacques Lalonde, maire

PHOTO ANCIENNE DE LA MUNICIPALITÉ

L'écho de Frontenac a maintenant un nouveau site internet. Ils sont présentement à la recherche de photos anciennes pour meubler la page de la municipalité de Marston.

Si vous avez des photos anciennes de la municipalité, équipe de hockey, festival, ou peu importe, vous pouvez les envoyer à l'adresse suivante : daniellepoulin@axion.ca ou venir les porter au bureau municipale. Vous n'avez qu'à indiquer en quelques mots la description de la photo.

Nous vous remercions de votre aide.

CONTENEUR À ORDURES ET À RECYCLAGES

Nous avons placé à la disposition des citoyens, un conteneur à ordures et à recyclage, au garage municipal. Nous vous demandons de respecter l'endroit, de ne pas déposer les ordures autour du conteneur et de laisser l'endroit propre.

Nous avons aussi remarqué que des matériaux de construction sont mis dans ce conteneur. Ce conteneur sert strictement aux ordures domestiques. Pour tous vos matériaux de construction, vous devez les amener au site d'enfouissement de Lac-Mégantic ou faire la location de conteneur chez Services Sanitaires Denis Fortier ou Sanitaires Lac-Mégantic

RAPPORT DU MAIRE

Tel que le veut la législation, il m'est agréable en tant que maire de la municipalité de Marston, de vous présenter le rapport sur la situation financière de la municipalité. La Firme Raymond, Chabot, Grant Thornton, comptable agréés, a procédé à la vérification de l'état financier de la municipalité de Marston pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2007.

REVENUS

Taxes	574 065\$
Paiement tenant lieu de taxes	15 518\$
Autres revenus de source locale	139 698\$
Transferts	55 496\$
Total	784 777\$

DÉPENSES

Administration générale	183 496\$
Sécurité publique	103 887\$
Transport	289 625\$
Hygiène du milieu	72 360\$
Aménagement, urbanisme et développement	20 985\$
Loisirs et culture	57 915\$
Frais de financement	1 711\$
Total	729 979\$

AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES

Remboursement de la dette à long terme	12 249\$
Transfert à l'état des activités d'investissement	3 353\$
Total	745 581\$

RÉSULTAT AVANT AFFECTATION

Fonds réservés	39 871\$
Affectations réservés	235\$
Surplus accumulé au 31 décembre 2007	295 172\$

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS (ES) POUR L'ANNÉE 2008

	Rémunération	Allocation
Maire	6 138\$	3 067\$
Conseiller (ère)	2 044\$	1 022\$

RÉALISATION POUR L'ANNÉE 2008

1. Rechargement du chemin Milan, Domaine Martin et route du 5^{ème} rang.
2. Achat d'un camion et d'un équipement à neige
3. Quote-part Camion incendie

ORIENTATIONS ET PRÉVISIONS POUR L'ANNÉE 2008

1. Continuer l'amélioration du secteur routier
2. Projet chemin Ernest Martin et Baie Victoria
3. Continuer à soutenir le travail amorcé par les promoteurs de développement du secteur du Trou des Ours.

La santé financière de la municipalité se porte bien et jusqu'à maintenant les budgets sont respectés.

Les sessions ordinaires du conseil se tiennent le premier lundi du mois à 19h00, sauf, lorsqu'il y a une fête, la session est remise au lendemain à la même heure, à l'exception du mois de janvier où la session se tient le deuxième lundi.

Note : La liste des contrats supérieurs à 25 000\$ sont disponible au bureau municipal pour consultation aux heures d'ouvertures.

DÉBLAYAGE DE COURS

Le Conseil tient à vous aviser qu'il est extrêmement dangereux de traverser le chemin pour aller pousser la neige de l'autre côté de la rue en faisant le déblayage des cours.

À cet effet, le conseil a adopté le règlement portant le numéro 1999-121. Ce règlement vise d'abord et surtout à assurer la sécurité des usagers de la route en